DÉCOUVREZ NOS AUTRES SOLUTIONS D'ASSURANCE

RÉSIDENTS ÉTRANGERS EN FRANCE :

E,F,ENP

DEMANDEURS DU VISA SCHENGEN :

EUROPAX

Cette brochure est un aperçu des garanties et n'a pas de valeur contractuelle. L'intégralité des conditions et exclusions peut être consultée sur le contrat et sur nos sites :
www.acs-ami.com et
www.assistance-etudiants.com

Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès de :

Contrat souscrit par l'Association Globe Partner auprès de la MGEN et de MGEN Portugal. Entreprises régies par le Code des Assurances et soumises au contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution (ACPR), 4 Place de Budapest, 75436 Paris Cedex 09, France et de l'Autoridade de Supervisão de Seguros e Fundos de Pensões situé Av. da República 76, 1600-205 Lisboa, Portugal.

QUE FAIRE EN CAS D'INCIDENT ?

Durant votre séjour à l'étranger si vous rencontrez un imprévu, un problème de santé ou encore un accident, ACS est à vos cotés où que vous soyez dans le monde. Pour toute demande d'assistance, prise en charge d'hospitalisation supérieure à 24h, vous pouvez contacter notre plateforme d'assistance disponible 7J/7 et 24h/24.

En cas d'avance de frais, les demandes de remboursement inférieures à 500€ peuvent nous être envoyées via notre plateforme sécurisée : https://clems.acs-ami.com.

QUI SOMMES-NOUS ?

Spécialiste de la mobilité internationale depuis plus de 45 ans, ACS accompagne au plus près voyageurs et expatriés aux 4 coins du monde, quel que soit le type de déplacement. Nous proposons des solutions d'assurance santé et d'assistance adaptées, en gardant un excellent rapport qualité-prix, afin que chacun puisse se déplacer à travers le monde en toute sérénité et sécurité. Chaque année plus de 200 000 personnes nous font confiance. Connectez-vous à notre site internet et découvrez toutes nos solutions d'assurance :
www.acs-ami.com

Suivez l'actualité d'ACS et découvrez de nombreux conseils sur le voyage et l'expatriation sur nos réseaux sociaux et notre blog :

Souscrivez en ligne :
www.acs-ami.com

ACS - Assurances voyage & expatriation
153, rue de l'université 75007 Paris - France
Tél. : +33 (0)1 40 47 91 00
E-mail : contact@acs-ami.com

ACS, S.AS. au capital de 150 000 €
Société de courtage d'assurances
317 218 188 RCS Paris
N° ORIAS 07 000 350 – Site web ORIAS : www.orias.fr

ACS

SOUSCRIVEZ EN LIGNE
www.acs-ami.com

GLOBE PARTNER

ÉTUDIANTS / STAGIAIRES

153, rue de l'université 75007 Paris - France
M° Invalides – M° Alma-Marceau
Tél : +33 (0)1 40 47 91 00
Email : contact@acs-ami.com

www.acs-ami.com

ACS
L'assurance qui bouge avec vous

ÉTUDIANTS / STAGIAIRES

GLOBE PARTNER

POURQUOI SOUSCRIRE GLOBE PARTNER ?

Lorsque vous voyagez dans le monde entier, pour des vacances ou un séjour longue durée, souvent la Sécurité sociale française ou l'assurance de votre carte bancaire ne suffisent pas. Il est donc nécessaire de souscrire une assurance voyage qui prendra en charge vos frais médicaux, vos besoins d'assistance et de rapatriement ainsi que votre responsabilité civile.

QUI PEUT SOUSCRIRE ?

Tous les voyageurs, âgés de moins de 40 ans, de toutes les nationalités voyageant dans le monde entier en dehors de leur pays d'origine pour une durée maximum de 12 mois.

NOS POINTS FORTS

- Souscription et paiement sécurisés en ligne, délivrance immédiate de l'attestation d'assurance.
- Contrats valables pour les demandes d'attestation spécifique pour certaines destinations.
- Contrats valables dans le monde entier, sans notification de changement de pays.
- Tarifs compétitifs et excellent rapport qualité/prix.
- La garantie Responsabilité Civile comprend les objets confiés lors de stages.
- Garanties incluses: frais médicaux, assistance rapatriement, responsabilité civile, assistance juridique, garanties bagages pendant le trajet Aller/Retour.
- Option interruption d'études qui couvre vos frais de scolarité.
- Pour vos soins médicaux, vous avez le libre choix des médecins et des hôpitaux.
- Souscription après votre départ possible (avec un délai de carence de 8 jours)

NOS TARIFS

Globe Partner est à partir de 15,60 €.

La tarification de Globe Partner se fait en fonction de votre zone de résidence, votre zone de destination et de la durée de votre voyage.

Voici quelques exemples de tarifs* :

Photographe en safari au Kenya pendant 15 jours	29,50 €
Cycliste en roadtrip à travers l'Europe pendant 3 semaines	39,00 €
Touriste en Asie du Sud Est pendant 6 semaines	68,50 €
Etudiant en séjour linguistique de 2 mois au Royaume Uni	78,00 €
Tourdumondiste en l'Amérique Latine pendant trois mois	117,00 €
Stagiaire aux Etats-Unis pour un séjour de 6 mois	330,00 €

Pour obtenir un devis personnalisé et sans engagement, retrouvez-nous directement en ligne ici :
www.acs-ami.com/fr/assurance-voyage/globe-partner/.

** Tarifs pour un départ de France métropolitaine.*

GARANTIES

	REMBOURSEMENT MAXIMUM
FRAIS MÉDICAUX	
• Chirurgie et Hospitalisation avec possibilité de prise en charge hospitalisation sur simple appel téléphonique	100% des frais réels sans franchise ni délai de carence
• Consultations, pharmacie, analyses, radiographies, actes paramédicaux	100% des frais réels
• Soins dentaires d'urgence	300 €
• Soins dentaires suite à accident	600 €
• Frais médicaux maximum par personne et par an	300 000 €
ASSISTANCE	
• Transport médical	100% des frais réels
• Rapatriement sanitaire	100% des frais réels
• Présence d'un proche en cas d'hospitalisation de plus de 7 jours	Billet A/R + 80 € par nuit (maxi 8 nuits)
• Retour anticipé suite au décès d'un membre de la famille proche	Billet de retour
• Prolongation du séjour pour raisons médicales	80€ par nuit (maxi 15 nuits)
• Envoi de médicaments indispensables et introuvables sur place	100% des frais réels
• Transmission de messages urgents	100% des frais réels
• Frais de recherche	100% jusqu'à 3 000 €
• Avance de fonds en cas de vol	jusqu'à 700 €
• Assistance juridique	jusqu'à 3 000 €
• Avance sur caution pénale	jusqu'à 7 000 €
• Rapatriement du corps en cas de décès	100% des frais réels (frais funéraires limités à 1 500 €)
RESPONSABILITÉ CIVILE SONT GARANTIS LES DOMMAGES CAUSÉS À AUTRUI PENDANT LA DURÉE DU VOYAGE ET DU SÉJOUR	
• Dommages corporels	4 500 000 €
• Dommages matériels et immatériels	450 000 €
• Franchise par dossier et par sinistre	100 €
INDIVIDUELLE ACCIDENTS / PRÉVOYANCE	
• Capital décès non accidentel	1 000 €
• Capital décès accidentel	8 000 €
• Capital incapacité permanente totale suite à un accident	30 000 €
ASSURANCE BAGAGES	
• Pendant le trajet A/R en complément de la compagnie de transport	1 150 €